

Prévention des Risques Professionnels

Agir ensemble pour prévenir

Des conseillers en prévention proches de chez vous

Professionnels du secteur agricole, les conseillers en prévention se déplacent **sur tout le territoire des Charentes** à votre rencontre, dans votre entreprise ou sur votre exploitation.

Soucieux de votre bien-être au travail, contactez-nous afin de répondre à vos attentes :

Charente-Maritime
au 05 46 97 50 75

Charente
au 05 45 97 80 64



La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.



ssa.msa.fr
La bibliothèque en ligne de la prévention agricole



vous informer

Vous accompagner sur votre Santé Sécurité au Travail

■ Des conseillers en prévention spécialistes des risques professionnels agricoles



Conception-réalisation : PPR et Communication MSA des Charentes / Crédits photos : CCMISA et MSA des Charentes / Impression : Imprimerie MSA

MSA des Charentes
1 Bd de Vladimir Tél : 05.46.97.50.50
CS 60000 Fax : 05.46.92.56.21
17106 SAINTES CEDEX www.msadescharentes.fr



www.msadescharentes.fr



L'essentiel & plus encore



Vous vous interrogez sur

- ▶ l'amélioration de vos conditions de travail :
 - sécurisation du matériel
 - aménagement de bâtiments
 - organisation du poste de travail
 - choix d'équipements de protection et de vêtements de travail
- ▶ vos obligations en tant que :
 - employeur de main d'oeuvre
 - maître de stage
 - maître d'apprentissage
- ▶ la gestion de votre santé au sein de l'entreprise

Vous bénéficiez gratuitement

- ▶ d'un **diagnostic** Sécurité
- ▶ d'une **étude de poste** et d'une analyse des conditions de travail
- ▶ d'un accompagnement de projet (achat matériel, nouveau bâtiment, ...)
- ▶ d'une aide à la réalisation et la mise en oeuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques
- ▶ de **formations/informations professionnelles** adaptées à votre activité et à votre filière

Les formations

Les formations peuvent se dérouler au sein de votre entreprise.

Votre service prévention, c'est aussi

- ▶ un site internet - rubrique santé sécurité au travail www.msadescharentes.fr
- ▶ une base documentaire www.ssa.fr

Des actions communes avec les médecins du travail et les infirmières de Santé au Travail

- ▶ participation au maintien dans l'emploi
- ▶ aménagement de poste de travail
- ▶ formations